

Appel à candidatures pour la mise à disposition sous commodat de carrière de parcelles agricoles situées à Seraing

Le Département de la Nature et des forêts lance un appel à candidature pour la mise à disposition d'un lot de parcelles agricoles situées à Seraing via le cahier des charges **RW-AFA-2026/COM046**.

La mise à disposition se fera via un **commodat de carrière**.

Le cahier des charges est consultable sur le site internet de l'Agence du foncier agricole wallon : <https://agencedufoncieragricole.wallonie.be>. Un exemplaire peut être obtenu en adressant un mail à agencedufoncieragricole@spw.wallonie.be.

Les parcelles concernées, propriétés de la Région wallonne et gérées par le DNF, sont reprises dans le tableau ci-dessous :

LOT	Division	Commune	Rue ou lieu-dit	Contenances			Cadaastre (section et numéro)	Nature	Région agricole
				Ha	a	ca			
UNIQUE	7 ^e	Seraing			80	00	G 929X	Prairie	Herbagère (Liège)
	8 ^e	Seraing			30	00	H 153C/pie	Prairie	
	8 ^e	Seraing			80	00	H 154E/pie	Prairie	
	8 ^e	Seraing			50	00	H 154F/pie	Prairie	
	8 ^e	Seraing		1	10	00	H 155T/pie	Prairie	
	8 ^e	Seraing		4	50	00	H 127C/pie	Prairie	

Modalités de soumission

Toute personne intéressée par la mise en location du lot unique proposé peut remettre sa candidature. Un modèle de soumission est disponible en annexe 3 du cahier des charges.

Les soumissions sont transmises comme suit :

1° soit envoyées par pli postal recommandé, libellé au nom de **la Région wallonne (SPW-ARNE) – Agence du foncier agricole wallon, sise au 7 Avenue Prince de Liège à 5100 Namur (Jambes), à l'attention de Monsieur Marc THIRION, Directeur**. Le pli contient une ou plusieurs enveloppe(s) scellée(s), portant la mention : « **soumission pour la mise à disposition sous commodat de carrière du lot unique du cahier des charges RW-AFA-2026/COM046** » ;

2° soit déposées sous enveloppe scellée portant la mention : « *soumission pour la mise à disposition sous commodat de carrière du lot unique du cahier des charges RW-AFA-2026/COM046* » à la Région wallonne (SPW-ARNE) – Agence du foncier agricole wallon, sise au 7 Avenue Prince de Liège à 5100 Namur (Jambes), à l’attention de Monsieur Marc THIRION, Directeur, contre accusé de réception ;

3° soit envoyées en format .pdf par courrier électronique à l’adresse agencedufoncieragricole@spw.wallonie.be (attention, max 10 Mo par mail – si nécessaire, envoyer plusieurs mails par soumission). L’objet du courrier électronique est libellé comme suit : « *soumission pour la mise à disposition sous commodat de carrière du lot unique du cahier des charges RW-AFA-2026/COM046* ».

Les soumissions sont transmises pour le **5 mai 2026 à 16 heures au plus tard**. Les soumissions parvenues tardivement ne sont pas acceptées.